

CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

Mercredi 09 avril 2025 à 17h00
en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Tony BERNARD, Frédéric BONNICHON, Jean Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Jean-Christophe CERVANTES, Jacques DE CHABANNES, Jean-Michel CHARLAT, Éric DERSIGNY, Florence DUBESSY, Roger-Jean MEALLET, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD, Hélène VEILHAN, Odile VIGNAL.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Frédéric AGUILERA, Jean-Claude BRAT, Sylvain CASILDAS, Christian MELIS, Jean-Sébastien LALOY, Serge PICHOT, Stéphane RODIER.

Étaient excusés : Dominique ADENOT, Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Marc CARRIAS, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Louis GISCARD D'ESTAING, Henri GISSELBRECH, Gérard GUILLAUME, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DÔME LE

18 AVR. 2025

AVENANT N°1 A LA CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT D'UN PROGRAMME D'ETUDES POUR UN SCHEMA DIRECTEUR DE L'ETOILE FERROVIAIRE CLERMONTOISE : autorisation de signature

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM),

Vu la signature par le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne à la signature de la convention relative au financement d'un programme d'études pour un schéma directeur de l'étoile ferroviaire clermontoise par la délibération du 5 janvier 2022,

Suite à la loi d'orientation des mobilités (LOM) promulguée en décembre 2019 et visant notamment à la « *résorption de la saturation des grands nœuds ferroviaires, afin de doubler la part modale du transport ferroviaire dans les grands pôles urbains* » (art1 de la loi), SNCF Réseau a remis en octobre 2020 le rapport « *étoiles ferroviaires et services express métropolitain - schéma directeur* ». Ce document a présenté au gouvernement un plan d'ensemble pour les grands nœuds ferroviaires, avec l'objectif de développer de nouveaux services métropolitains (les services express métropolitains) et accroître la part modale du train tout en permettant de fluidifier son utilisation en milieu urbain. Ce rapport identifiait entre 20 et 30 sites potentiels, dont l'étoile ferroviaire clermontoise.

Dans ce contexte, l'Etat, la région Auvergne-Rhône-Alpes et le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne ont souhaité lancer des études de schéma directeur de l'étoile ferroviaire clermontoise. L'objectif général de cette démarche vise à définir une armature partagée de la mobilité des personnes adaptée au territoire en s'appuyant sur tous les modes de transport. Elle s'appuie sur une offre de service ferroviaire cadencée TER de type « RER » pour répondre aux besoins de déplacements locaux et quotidiens des secteurs urbains, périurbains et ruraux du territoire. Cette offre a pour ambition de répondre aux enjeux suivants :

- Un cadencement, au quart d'heure en heures de pointe sur la partie centrale de l'aire clermontoise,
- Le maintien de la performance des TER moyenne et longue distance,
- L'amélioration de la robustesse et de la régularité de toutes les circulations ferroviaires (Intercités, TER, Fret).

Lors du Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne du 5 janvier 2022, une délibération engageant le Pôle dans ces études a été adoptée à l'unanimité des présents (32 voix). Il a été acté :

- D'engager le Pôle métropolitain comme partenaire du programme d'études pour un schéma directeur de l'étoile ferroviaire clermontoise.

- D'approuver la convention de financement entre l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne et SNCF Réseau relative au programme d'études pour un schéma directeur de l'étoile ferroviaire clermontoise.
- D'affecter une subvention plafonnée à 100 000 € correspondant à 20% des dépenses éligibles de 500 000 euros.
- D'attribuer cette subvention à SNCF Réseau pour la réalisation du programme d'étude de l'étoile ferroviaire clermontoise.
- De mettre en place une commission ad-hoc afin de s'assurer un rôle de dialogue avec les différents EPCI adhérent et AOM du pôle.
- De définir le représentant du Pôle à la gouvernance décisionnelle de cette étude.

Suite à la signature de ce programme d'études pour un schéma directeur de l'étoile ferroviaire clermontoise par l'ensemble des partenaires le 20 octobre 2022, SNCF Réseau devait proposer un cahier des charges, à valider par les différents signataires de la convention.

Néanmoins, en raison de l'absence de chef de projet pour piloter ces études du côté de SNCF Réseau, plusieurs mois de retard ont été accumulés puisque l'étude n'a été engagée qu'en décembre 2023 (comité technique de lancement des études le 14/12/2023, suivi d'un comité de pilotage le 05/02/2024).

Sa durée prévisionnelle de réalisation était fixée à 18 mois, selon l'article 3 de cette convention portant sur le « délai prévisionnel de réalisation ». De plus, l'article 7 relatif à « l'entrée en vigueur et la durée », indiquait que la convention prend effet à la date de signature par l'ensemble des partenaires et que ladite convention deviendra caduque au 3 juillet 2025.

Dans ce contexte et au regard d'un avancement de l'étude qui pourrait conduire à une remise finale des travaux au-delà du 3 juillet 2025, il est nécessaire de signer un avenant. Il a pour objet la modification de :

- L'article 3 – DELAI PREVISIONNEL DE REALISATION DES ETUDES ;
- L'article 7 – ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE ;
- L'annexe 3 – Calendrier révisable des appels de fonds de la convention de financement initiale.

A noter que le coût total (500 000€) et la répartition entre les co-financeurs reste inchangée (20% pour le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne).

Les modalités de cet avenant sont définies par convention, jointe à la délibération. Elles portent uniquement sur les 3 points cités ci-dessous et visent à permettre le bon déroulé de l'étude jusqu'à son achèvement.

Ainsi, Monsieur le Président propose au Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne :

- D'approuver les termes de l'avenant n°1 de la convention relative au financement du programme d'études pour un schéma directeur de l'étoile ferroviaire clermontoise.
- De l'autoriser à signer cet avenant.

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	21
Nombre total des voix exprimées :	29
Pour : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Tony BERNARD, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Sylvain CASILDAS, Jean-Christophe CERVANTES, Jacques DE CHABANNES, Jean-Michel CHARLAT, Éric DERSIGNY, Florence DUBESSY, Jean-Sébastien LALOY, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD, Hélène VEILHAN, Odile VIGNAL.	29
Contre :	0

Frédéric BONNICHON


Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne

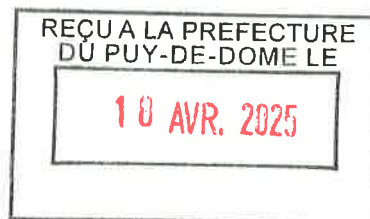
CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

**Mercredi 09 avril 2025 à 17h00
en visioconférence**

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Tony BERNARD, Frédéric BONNICHON, Jean Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Jean-Christophe CERVANTES, Jacques DE CHABANNES, Jean-Michel CHARLAT, Éric DERSIGNY, Florence DUBESSY, Roger-Jean MEALLET, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD, Hélène VEILHAN, Odile VIGNAL.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Frédéric AGUILERA, Jean-Claude BRAT, Sylvain CASILDAS, Christian MELIS, Jean-Sébastien LALOY, Serge PICHOT, Stéphane RODIER.

Étaient excusés : Dominique ADENOT, Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Marc CARRIAS, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Louis GISCARD D'ESTAING, Henri GISSELBRECH, Gérard GUILLAUME, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.



ADHÉSION À OBJECTIF RER MÉTROPOLITAINS

Objectif RER Métropolitains est une association Loi 1901 créée en 2022 qui a pour objet de favoriser la mise en place de projets en matière de dessertes RER et de fédérer les différentes parties prenantes (autorités publiques, organisation partenaires des systèmes de transport, experts, citoyens), tel que l'ambitionne la récente loi sur les services express régionaux métropolitains du 27 décembre 2023. Elle vise notamment à faire émerger les solutions techniques, juridiques et financières qui permettront la réalisation et la réussite de ces projets.

Au regard des actions connexes portées par le Pôle métropolitain dans le cadre de son Défi Mobilité, le syndicat mixte adhère à l'association depuis 2024, à hauteur de 3 000 euros.

Compte-tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil :

- De valider le renouvellement de l'adhésion à l'association Objectif RER Métropolitains en 2025 ;
- De désigner le Président Frédéric BONNICHON comme représentant titulaire et le 2^e Vice-Président Frédéric AGUILERA comme représentant suppléant du Défi Mobilité pour le Pôle métropolitain auprès d'Objectif RER Métropolitains ;
- De permettre au Président Frédéric BONNICHON d'engager la dépense liée à l'adhésion 2025 d'Objectif RER Métropolitains.

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition d'adhésion exposée

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	21
Nombre total des voix exprimées :	29
Pour : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Tony BERNARD, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Sylvain CASILDAS, Jean-Christophe CERVANTES, Jacques DE CHABANNES, Jean-Michel CHARLAT, Éric DERSIGNY, Florence DUBESSY, Jean-Sébastien LALOY, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD, Hélène VEILHAN, Odile VIGNAL.	29
Contre :	0

Frédéric BONNICHON

Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne

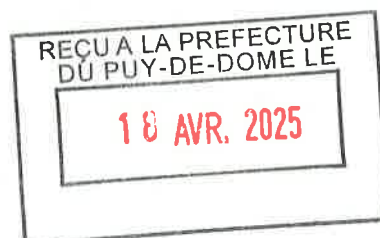
CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

Mercredi 09 avril 2025 à 17h00
en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Tony BERNARD, Frédéric BONNICHON, Jean Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Jean-Christophe CERVANTES, Jacques DE CHABANNES, Jean-Michel CHARLAT, Éric DERSIGNY, Florence DUBESSY, Roger-Jean MEALLET, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD, Hélène VEILHAN, Odile VIGNAL.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Frédéric AGUILERA, Jean-Claude BRAT, Sylvain CASILDAS, Christian MELIS, Jean-Sébastien LALOY, Serge PICHOT, Stéphane RODIER.

Étaient excusés : Dominique ADENOT, Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Marc CARRIAS, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Louis GISCARD D'ESTAING, Henri GISSELBRECH, Gérard GUILLAUME, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.



ADHÉSION À OBJECTIF CAPITALES

Objectif Capitales est une association Loi 1901 créée en 2018 à l'initiative d'acteurs publics et privés de la région clermontoise. Le Cabinet Wolff, la CCI du Puy-de-Dôme, Limagrain et Michelin mais aussi, Clermont Auvergne Métropole, Vichy Communauté, Riom Limagne et Volcans, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, la CPME Puy-de-Dôme, le MEDEF Puy-de-Dôme, les Laboratoires Théa, l'Université Clermont Auvergne, le groupe Centre France, constituent son conseil d'administration.

Les enjeux de mobilité sont nombreux et capitaux pour renforcer l'attractivité de l'aire métropolitaine clermontoise et lui permettre de déployer tout son potentiel. Clermont-Ferrand est en France une des métropoles les plus mal reliées à la capitale, malgré sa position géographique au cœur des grands flux d'échanges européens. C'est pour résoudre cette fragilité que l'association Objectif Capitales mène une action de lobby pour améliorer la desserte de notre territoire.

Le Pôle Métropolitain, fidèle à son action en matière de mobilité et à son positionnement sur cette question de la connectivité externe du territoire, soutient l'association depuis 2018, à hauteur de 50 euros.

Compte-tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil :

- De valider le renouvellement de l'adhésion à l'association Objectif Capitales en 2025 ;
- De désigner le 2^e Vice-Président Frédéric AGUILERA, élu référent du Défi Mobilité, comme représentant pour le Pôle métropolitain auprès d'Objectif Capitales ;
- De permettre au Président Frédéric BONNICHON d'engager la dépense liée à l'adhésion 2025 d'Objectif Capitales.

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	21
Nombre total des voix exprimées :	29
Pour : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Tony BERNARD, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Sylvain CASILDAS, Jean-Christophe CERVANTES, Jacques DE CHABANNES, Jean-Michel CHARLAT, Éric DERSIGNY, Florence DUBESSY, Jean-Sébastien LALOY, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD, Hélène VEILHAN, Odile VIGNAL.	29
Contre :	0

Frédéric BONNICHON

Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne

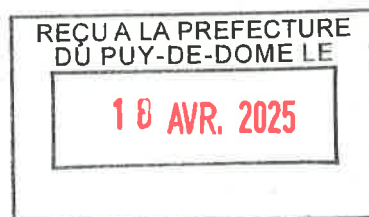
CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

**Mercredi 09 avril 2025 à 17h00
en visioconférence**

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Tony BERNARD, Frédéric BONNICHON, Jean Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Jean-Christophe CERVANTES, Jacques DE CHABANNES, Jean-Michel CHARLAT, Éric DERSIGNY, Florence DUBESSY, Roger-Jean MEALLET, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD, Hélène VEILHAN, Odile VIGNAL.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Frédéric AGUILERA, Jean-Claude BRAT, Sylvain CASILDAS, Christian MELIS, Jean-Sébastien LALOY, Serge PICHOT, Stéphane RODIER.

Étaient excusés : Dominique ADENOT, Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Marc CARRIAS, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Louis GISCARD D'ESTAING, Henri GISSELBRECH, Gérard GUILLAUME, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.



VALIDATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MUTUALISATION DE MOYENS ENTRE LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

L'EPCI dont est issu le Président du Pôle assure un accompagnement du syndicat sur les volets administratif, juridique et financier contre une participation financière forfaitaire.

Les Parties ont conclu dans ce cadre une convention de partenariat ayant pour objet la mutualisation des moyens entre la Communauté d'agglomération Riom Limagne Volcans et le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, votée au conseil du 13 avril 2022.

Les Parties ont décidé en 2024 d'apporter des modifications à la convention initiale, compte-tenu de l'investissement plus important des agents de RLV et du passage en comptabilité M57 du Pôle Métropolitain, en modifiant le montant de la participation financière à RLV pour l'année 2024. Conformément à l'article 4 - « Durée du présent avenant », l'avenant n°1 était conclu pour une durée d'une année et est ainsi caduc depuis la fin de l'exercice 2024.

Les parties ont décidé de prolonger les termes de l'avenant n°1 à la convention pour la durée du mandat du président Frédéric BONNICHON et à compter de l'année 2025. C'est l'objet de l'avenant n°2 présenté en annexe.

Compte-tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil :

- De valider les termes de l'avenant n°2 à la convention de mutualisation de moyens entre le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne et la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans, jointe en annexe ;
- De valider le montant de la participation financière de Riom Limagne et Volcans à hauteur de **7 000 € pour la durée du mandat et à compter de l'année 2025.**

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	21
Nombre total des voix exprimées :	29
Pour : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Tony BERNARD, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Sylvain CASILDAS, Jean-Christophe CERVANTES, Jacques DE CHABANNES, Jean-Michel CHARLAT, Éric DERSIGNY, Florence DUBESSY, Jean-Sébastien LALOY, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD, Hélène VEILHAN, Odile VIGNAL.	29
Contre :	0

Frédéric BONNICHON



Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne

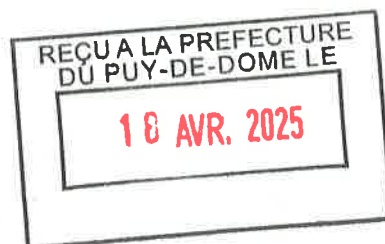
CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

**Mercredi 09 avril 2025 à 17h00
en visioconférence**

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Tony BERNARD, Frédéric BONNICHON, Jean Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Jean-Christophe CERVANTES, Jacques DE CHABANNES, Jean-Michel CHARLAT, Éric DERSIGNY, Florence DUBESSY, Roger-Jean MEALLET, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD, Hélène VEILHAN, Odile VIGNAL.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Frédéric AGUILERA, Jean-Claude BRAT, Sylvain CASILDAS, Christian MELIS, Jean-Sébastien LALOY, Serge PICHOT, Stéphane RODIER.

Étaient excusés : Dominique ADENOT, Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Marc CARRIAS, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Louis GISCARD D'ESTAING, Henri GISSELBRECH, Gérard GUILLAUME, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.



CONVENTION ENTRE LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE ET L'AGENCE D'URBANISME CLERMONT MASSIF CENTRAL – ANNÉE 2025

Il est proposé au Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne :

- De valider les termes de la convention de participation financière à l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif central jointe en annexe, et les conditions de son financement par le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne pour l'année 2025 ;
- De valider la participation financière de **280 000 €**.

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	21
Nombre total des voix exprimées :	29
Pour : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Tony BERNARD, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Sylvain CASILDAS, Jean-Christophe CERVANTES, Jacques DE CHABANNES, Jean-Michel CHARLAT, Éric DERSIGNY, Florence DUBESSY, Jean-Sébastien LALOY, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD, Hélène VEILHAN, Odile VIGNAL.	29
Contre :	0

Frédéric BONNICHON

Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne

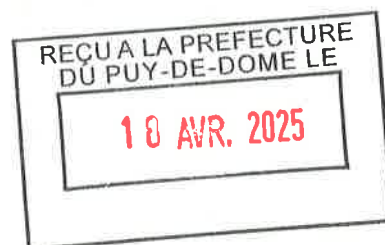
CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

**Mercredi 09 avril 2025 à 17h00
en visioconférence**

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Tony BERNARD, Frédéric BONNICHON, Jean Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Jean-Christophe CERVANTES, Jacques DE CHABANNES, Jean-Michel CHARLAT, Éric DERSIGNY, Florence DUBESSY, Roger-Jean MEALLET, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD, Hélène VEILHAN, Odile VIGNAL.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Frédéric AGUILERA, Jean-Claude BRAT, Sylvain CASILDAS, Christian MELIS, Jean-Sébastien LALOY, Serge PICHOT, Stéphane RODIER.

Étaient excusés : Dominique ADENOT, Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Marc CARRIAS, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Louis GISCARD D'ESTAING, Henri GISSELBRECH, Gérard GUILLAUME, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.



VALIDATION RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2024

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement (dite « loi Grenelle 2 »), notamment son article 255,

Vu le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2311-1-1 et D.2311-15,

Considérant que la présentation d'un rapport sur la situation en matière de développement durable est obligatoire, préalablement au débat d'orientation budgétaire, pour les collectivités et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants ; le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne présente pour validation son rapport développement durable 2024.

Il est proposé au Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne :

- **De valider le Rapport Développement Durable 2024 tel que présenté.**

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	21
Nombre total des voix exprimées :	29
Pour : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Tony BERNARD, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Sylvain CASILDAS, Jean-Christophe CERVANTES, Jacques DE CHABANNES, Jean-Michel CHARLAT, Éric DERSIGNY, Florence DUBESSY, Jean-Sébastien LALOY, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD, Hélène VEILHAN, Odile VIGNAL.	29
Contre :	0

Frédéric BONNICHON

Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne